

## ARRETÉ 2020 – 36

*RELATIF A LA COMPOSITION DU COMITE TECHNIQUE DE L'INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES D'AIX-EN-PROVENCE***Directeur de l'Institut d'Etudes Politiques,**

- Vu** le Code de l'Éducation ;  
**Vu** la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;  
**Vu** la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;  
**Vu** le décret n°89-902 du 18 décembre 1989 relatif aux instituts d'études politiques dotés d'un statut d'établissement public administratif associés à une université ;  
**Vu** le décret n°2011-184 du 15 février 2011 relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'État ;  
**Vu** l'arrêté du 19 avril 2018 portant création du comité technique de l'Institut d'études politiques d'Aix-en-Provence ;  
**Vu** le procès-verbal des élections au comité technique de l'IEP en date du 6 décembre 2018 ;

*Considérant le départ de l'IEP de deux représentants du personnel titulaires, M. Lionel Lefèvre et Mme. Sophie Jardinot, la composition du comité technique telle que fixée dans l'arrêté n°2019-01 du 8 février 2019 est modifiée ;*

**ARRETE****Article 1 : Composition du comité technique****Pour les représentants de l'administration :**

- Le directeur de l'IEP, président ou son représentant,
- La responsable des ressources humaines,

**Pour les représentants du personnel :**

<b>Syndicat</b>	<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
SNPTES	M. Ali Boubertekh	Mme Stéphanie Ferrey
SNPTES	Mme Olivia Gentil	Mme Dominique Léger
SNPTES	M. Arnaud Wisdorff	M. Eric Musu
SNPTES	Mme Rachel Joubert	<i>Vacant</i>

**Article 2 : Abrogation**

L'arrêté n°2019-01 du 8 février 2019 est abrogé.

**Article 3 : Exécution**

Le Secrétaire général est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Aix-en-Provence, le 16 septembre 2020

*Rostane MEHDI,  
Professeur des Universités,  
Directeur.*

**TRANSMIS AU RECTEUR LE :** 17.09.2020

**DATE D'AFFICHAGE :**